



Enfants accueillis en vacances.

Par **marydes13**, le **12/06/2012** à **13:27**

Bonjour,

Je dois accueillir gracieusement pendant les vacances scolaires du mois de juillet 2 enfants de 10 et 12 ans. Ce sont des camarades de mes enfants il n'ont donc aucun lien de parenté avec moi. Que dois je demander à leur mère ? quels documents dois je avoir si j'ai un contrôle routier et que l'on me demande à qui sont ses enfants ? faut-il que la mère des enfants me fasse un document signifiant qu'elle me confie ses enfants ?

Un des enfants se casse une jambe?

Quel documents dois je avoir si je dois l'emmener à l'hôpital ?

Qui doit payer en cas d'hospitalisation ou autre ?

Si l'un des enfants blesse quelqu'un, la mère doit-elle me faire une décharge qui l'engage à être responsable s'il y a des séquelles ou compensation financière ?

Comment dois-je me protéger en cas de problème ?

Jusqu'à présent, je n'ai jamais eu de soucis lorsque j'accueillais des enfants mais j'ai moi même 3 enfants et je viens d'acheter une maison. Je ne voudrai pas tout perdre parce que je n'ai pas fait les choses dans les règles.

Vous remerciant par avance.